



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES
JEAN DOMAT



MASTER 2

ADMINISTRATION
ET LIQUIDATION
DES ENTREPRISES
EN DIFFICULTÉ

« Le DU de droit des entreprises en difficulté, récemment devenu Master ALED, de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, constitue un passage déterminant sur le long chemin d'initiation nécessaire à l'exercice des métiers du mandat de justice. Cette formation puise son fondement dans la conviction que le mandat de justice ne doit pas souffrir d'insuffisances techniques, humaines et déontologiques afin de mériter son existence. »

Maître Erwan Merly,
Administrateur judiciaire



PARTENAIRE DU CONSEIL NATIONAL DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES ET MANDATAIRES JUDICIAIRES

Le Master 2 Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté (ALED) est une formation diplômante organisée par l'IEJ de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, créée depuis 12 ans en partenariat avec le Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (CNAJMJ) et la Caisse des Dépôts et Consignations.

DONNANT ACCÈS AUX PROFESSIONS D'ADMINISTRATEUR ET DE MANDATAIRE JUDICIAIRE

L'obtention du Master 2, suivi d'un stage de 30 mois réalisé dans une étude d'administrateur judiciaire ou de mandataire judiciaire, ou d'une expérience professionnelle définie par la loi, **permet d'accéder aux professions d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire.**

L'obtention du Master 2 atteste l'acquisition de compétences nécessaires à l'exercice de ces professions grâce à des savoirs associés et développés durant ce cursus, tels que :

Apport de la réforme du 6 août 2015

La loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite loi Macron a réformé le Droit des entreprises en difficulté.

Parmi les dispositions nouvelles, une part importante traite du statut des mandataires de justice (l'accès à la profession, leur rémunération et les modalités de leur exercice professionnel). L'accès à la liste d'aptitude aux fonctions d'administrateur judiciaire ou de mandataire judiciaire a été simplifié :

seront habilités à exercer les professions d'administrateur ou de mandataire judiciaire, les titulaires du diplôme de Master 1 et Master 2 « en administration et liquidation des entreprises en difficulté »

(qui remplissent par ailleurs des conditions d'expérience ou de stage fixées par voie réglementaire).

- **L'intervention de praticiens administrateurs judiciaires ou mandataires judiciaires** dans le cadre de séminaires, permettant aux étudiants de s'approprier et de mettre en œuvre les règles professionnelles et déontologiques.

- **Un enseignement approfondi du droit des entreprises en difficulté, du droit des sûretés appliqué aux entreprises**

en difficulté, des principes généraux de procédure civile et du droit des sociétés, attestant d'une capacité à mettre en œuvre des actions de prévention des difficultés des entreprises et de reconstitution du bilan de l'entreprise.

- L'acquisition de **connaissances solides en matière de gestion financière et comptable, ainsi qu'en droit social**

SEMESTRE 1

- La prévention (mandat *ad hoc* et conciliation)
- L'ouverture de la procédure et organes
- La période d'observation (contrats en cours, revendications et poursuite d'activité)
- Les aspects procéduraux des procédures collectives
- Délimitation et reconstitution du gage commun
- Droit de la restructuration des entreprises en difficulté
- Droit social I
- Droit des sûretés
- Gestion, finance et comptabilité

appliqué aux entreprises en difficulté, qui certifient que l'étudiant peut évaluer la situation de l'entreprise et établir un diagnostic dans le domaine économique, social, juridique et comptable ainsi que concevoir et conduire un projet de restructuration, tout en accompagnant un débiteur dans la mise en œuvre de la restructuration.

- La **maîtrise du droit européen et international des entreprises en difficulté et du droit comparé des entreprises en difficulté des principaux Etats**, attestant d'une capacité à exercer les missions d'administrateur judiciaire et de mandataire judiciaire dans un contexte international.

COMPATIBLE AVEC L'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

D'un volume global d'environ 500 heures, **le cycle est organisé de septembre à juin**. Les cours sont dispensés à Paris jusqu'en avril, au rythme de deux jours par semaine (**jeudi et vendredi**), de façon à être **compatible avec l'exercice d'une activité professionnelle**. La préparation du diplôme nécessite, outre le suivi assidu des enseignements, un temps de travail personnel non négligeable.

Les étudiants/stagiaires doivent prévoir une disponibilité réelle sur le temps professionnel et/ou personnel pour les études, lectures, travaux de recherche et de rédaction. En fin de cycle, les étudiants ont le choix entre rédiger un mémoire ou participer à un *Business game* qui les conduit à traiter dans des conditions professionnelles réelles un dossier de restructuration d'entreprise.

Pour les étudiants inscrits au Master en formation initiale, un stage obligatoire de 6 mois est à prévoir, en alternance avec les deux jours de cours par semaine. Chaque module de cours représente 20 heures d'enseignement, soit 15h de Cours Magistral (CM) et 5h de Travaux Dirigés (TD). Les séminaires pratiques sont dispensés sous la forme de séances de 4 heures. La langue d'enseignement est le français, sauf pour quelques cours et séminaires dispensés en anglais.

SEMESTRE 2

- Droit des sociétés en difficulté
- Droit de la restructuration des entreprises en difficulté
- Liquidation judiciaire (déroulement, dessaisissement, clôture et réalisation d'actifs)
- Responsabilité des tiers (créancier et actionnaire) et des dirigeants et sanctions
- Les plans
- Apurement du passif et répartitions
- Droit européen et international de l'insolvabilité
- Droit social II
- Pratique professionnelle des procédures collectives

De nombreux séminaires tels que :

- Les missions de l'administrateur judiciaire en matière civile
- Le contentieux du droit des entreprises en difficulté
- Droit pénal des entreprises en difficulté
- La sauvegarde avec comité
- Le greffier du Tribunal de commerce et la procédure collective
- Les missions de l'administrateur judiciaire en matière de succession
- Bail commercial et procédures collectives
- Les copropriétés en difficulté

TARIFS

L'Université n'est pas assujettie à la TVA.

En formation initiale, le tarif est de **261,10 € nets**.

En formation continue, le tarif est de **4000 € nets**. Ce coût peut être pris en charge dans le cadre du plan de formation, du congé individuel de formation ou du droit individuel à la formation.

Pour tous, les frais d'inscription à l'Université sont à la charge des étudiants et des stagiaires.

Important : depuis le 1er juillet 2018, chaque étudiant inscrit à l'Université doit s'acquitter de la **CVEC (Contribution Vie étudiante et de Campus)** d'un montant de **90 €**.



François-Xavier Lucas,
professeur à l'École
de Droit de la Sorbonne,
directeur du diplôme

CANDIDATURES

> Pour connaître les dates de candidature, rendez-vous sur le site d'IEJ - Pôle Judiciaire : <https://iej.univ-paris1.fr>

> Candidatures sur eCandidat
> Pièces à fournir : Curriculum Vitae, lettre de motivation, justificatif d'obtention du M1 ou diplôme équivalent.

MODALITÉS D'ADMISSION

Le Master 2 propose deux types de formation :

• **La formation initiale** : elle s'adresse à des étudiants qui entendent acquérir une spécialisation dans le domaine du Droit des entreprises en difficulté. Les candidats doivent être titulaires d'un Master 1 mention Droit des affaires ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent (master en gestion, finance, diplôme de grande école de commerce, diplôme de Sciences Po Paris) ou d'un diplôme de Master 2 Mention Droit des entreprises en difficulté.

• **La formation continue** : elle s'adresse aux professionnels en activité (mandataires de justice, avocats, juristes d'entreprise et de banque...) qui souhaitent compléter



leur formation dans le domaine du Droit des entreprises en difficulté. Les diplômes requis sont les mêmes que ceux exigés pour l'accès à la formation initiale. La sélection des candidats s'opère à l'issue d'un entretien après examen du dossier de candidature. Les étudiants admis pour l'année universitaire sont au nombre de vingt, comprenant dix étudiants de chaque formation (initiale et continue).

MODALITÉS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Les étudiants/stagiaires sont régulièrement évalués par un **contrôle continu** et par des **examens terminaux** organisés au fil de l'eau. L'obtention de la moyenne générale est nécessaire. La formation s'achève en juin avec le dépôt du mémoire ou l'évaluation du *Business game*.

EN BREF...

Domaines

Droit, Economie, Gestion

Mention Master 2 Droit de l'entreprise (M2)

Nombre de points ECTS 120
(à l'issue de l'obtention du diplôme)

Niveau de diplôme validé à la sortie BAC+5

Langues d'enseignement

Français. Anglais pour quelques séminaires

Rythmes

Formation initiale /
Formation continue

Publics Étudiants / Salariés

Lieux d'enseignement Paris (CNAJMJ, Centre de formation des AJMJ, Université Paris 1)

CONTACT

masteraled@univ-paris1.fr

Adresse IEJ de Paris 1
21, rue Broca - 75005 Paris

<https://iej.univ-paris1.fr/entreprises-en-difficulte/master2>



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES
JEAN DOMAT